



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

# DECLARATION BOYCOTT DU CHSCT du 25/05/2016

Les délégués FO en CHSCT :

*Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Maillezais),  
Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon) et Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)*

---

Mr Le Président du CHS-CT,

Des fiches d'impact concernant diverses restructurations ont déjà été soumises à l'avis du CHSCT ces derniers mois.

Ces fiches d'impact sont trop impersonnelles. Derrière ces emplois que vous déplacez à votre guise, se trouvent des agents, qui voient parfois leurs vies quotidiennes bouleversées : trajet domicile / travail allongé ou apprentissage d'un nouveau métier.

Il ressort systématiquement de nos débats avec vous un désaccord complet concernant la méthode consistant à informer les personnels et leurs représentants élus de vos décisions en nous mettant devant le fait accompli.

Nous déplorons votre détermination et celle du Ministère à vouloir détruire tous les services de proximité au service des usagers, particuliers comme professionnels.

Nous resterons, malgré nos désaccords avec vous, vigilants sur l'installation matérielle des personnels concernés.

Nous tenons également à souligner que le secrétaire du CHSCT n'a pas été consulté par le Président concernant l'élaboration de l'ordre du jour. Le secrétaire n'a donc pas pu consulter les 2 autres organisations syndicales sur le contenu de celui-ci pour éventuellement le compléter.

À ce titre, vous n'avez pas respecté les articles 7, 10 et 12 du règlement intérieur :

*\* Art 7 : « L'ordre du jour de chaque réunion du comité est arrêté par le Président en association avec le secrétaire. Le secrétaire peut proposer l'inscription de points à l'ordre du jour, après consultation des autres représentants des personnels. »*

*\* Art 10 : « Le Président est chargé de veiller à l'application du présent règlement intérieur. »*

*\* Art 12 : « Le Président associe étroitement le secrétaire à l'élaboration de l'ordre du jour. »*

Nous tenons aussi à dénoncer le rythme accéléré de toutes ces restructurations qui s'empilent les unes aux autres, sans réellement se soucier des conséquences brutales et souvent immédiates, sur l'organisation des services impactés.

Comme vous le savez, les représentants du personnel sont de plus en plus souvent sollicités par vous pour participer au pseudo dialogue social dans les différentes instances, CTL et CHSCT notamment. Leurs conditions de vie au travail s'en trouvent dégradées car il n'est pas toujours facile pour un représentant du personnel de s'absenter régulièrement de son service pour exercer son mandat.

Les réflexions de la hiérarchie à l'encontre de certains représentants du personnel refont désormais surface ici ou là et c'est inacceptable !

Mr Le Président du CHSCT, Mrs Les Directeurs, pour votre information, un chef de service nous a récemment interpellé et mis en cause...

- \* *Trouvez-vous normal que nous soyons accusés de harcèlement lorsqu'on réagit à une situation ?*
- \* *Trouvez-vous normal que l'on nous trouve menaçant dès lors que nous dénonçons une injustice dans un service ?*
- \* *Trouvez-vous normal que l'on nous accuse de mener des campagnes d'intimidation ?*
- \* *Trouvez-vous normal que l'on demande à un responsable syndical de remettre de l'ordre dans ses rangs et de ramener les brebis égarées à la raison ?*

Ces réflexions sont inacceptables de la part d'un chef de service, réflexions heureusement très rares mais qui existent à notre grand regret.

Nous vous demandons donc instamment, en paraphrasant ce chef de service, de remettre à votre tour de l'ordre dans vos rangs afin que ces allégations cessent au plus vite !

Pour leur part, les représentants FO se sont toujours montrés attentifs à la situation des personnels et à l'écoute tant des problématiques collectives qu'individuelles. En témoignent, nos régulières visites de sites où, le cas échéant, nous n'hésitons jamais à vous alerter directement sur les difficultés rencontrées par les agents, quel que soit leur grade, encadrement compris.

Nous finirons cette déclaration en soulignant que FORCE OUVRIERE est actuellement toujours en lutte contre le projet de Loi « El Khomri » dont nous réclamons le retrait pur et simple, car même au niveau gouvernemental, le dialogue social n'existe plus !

Pour toutes ces raisons, vous comprendrez bien que nous ne siégerons pas à ce CHSCT car la communication ne peut exister qu'entre personnes qui sont à l'écoute les unes des autres.

